

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°7 - Accord-Cadre acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés - Lot n°5 : Prestations de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_32

Service : Administratif et financier

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure le marché subséquent n°7 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la maintenance préventive et curative du système de vidéo protection – Année 2025 relatif à l'accord-cadre « Acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés – lot n°5 : Prestations de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage » avec la société SDCT (SARL Stéphane Delhaye Conseil Télécoms) située à la Madeleine (59564) pour un montant de 13 260,00 € TTC.

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée de 12 mois calendaires à compter de la notification du marché.

N° imputation budgétaire : 2031 845 2400 201610 24VIDEO

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.5.1 Voirie

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 10 janvier 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-208295-AU-1-1

Date AR Préfecture : samedi 25 janvier 2025